



Lieu d'information et
de documentation
gratuit :
Statut, contrat,
mensualisation ...

Lieu d'écoute,
et
d'échanges.



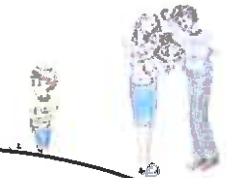
Lieu d'animation
pour les tout-petits
accompagnés des
Assistantes
Maternelles.

Relais Assistantes Maternelles Itinérant

de la Communauté de Communes du
Canton de La Ferté Saint Aubin

06 20 02 68 64

Lieu de réflexion sur
l'accueil de l'enfant, son
développement ...



Lieu de rencontre pour
partager des expériences.



à SENNELY...

L'animatrice Elisabeth HOMASSEL est à votre écoute !

Vous pouvez la contacter au 06 20 02 68 64 ou 02 38 64 64 80 ou ehomassel@laferte.org

Accueil individuel des familles et des Assistantes Maternelles, sur rendez-vous,
à la mairie de Sennely.

Accueil-jeux, gratuits, pour les enfants accompagnés de leur Assistante Maternelle.
Le jeudi matin de 9h30 à 11h30, 1 à 2 fois par mois, salle du Dojo, rue de maison
neuve.

Ce sont des temps, organisés par l'Animatrice du Relais, pensés pour le bien être de tous





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
du Canton de La Ferté Saint-Aubin

Le Relais Assistantes Maternelles Itinérant

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) est un lieu d'information, de rencontre et d'échanges qui s'adresse aux Parents, aux Assistantes Maternelles et aux Enfants.

C'est un service public, gratuit, géré par la Communauté de Communes du Canton de la Ferté St Aubin.

Le Relais Assistantes Maternelles est issu d'un partenariat entre :

- La Communauté de Communes du Canton de la FERTE ST AUBIN.
- Les Communes d'ARDON, LA FERTE SAINT AUBIN, LIGNY LE RIBAUT, MARCILLY EN VILLETTE, MENESTREAU EN VILLETTE, SENNELY.
- La CAF
- La MSA.
- Le Conseil Général du Loiret

1 - Informations pratiques, à SENNELY :

Animatrice : Elisabeth HOMASSEL

Tel : 06 20 02 68 64 ou 02 38 64 64 80

ehomassel@laferte.org

Accueil individuel des familles et des Assistantes maternelles sur rendez-vous à la mairie de Sennely.

L'animatrice n'est pas joignable durant les temps d'accueil et de rendez-vous, mais n'hésitez pas à laisser votre message sur le répondeur, elle vous rappellera.

Les accueil-jeux ont lieu à la salle du dojo, route de Vouzon, le jeudi matin 1 à 2 fois par mois, durant les périodes scolaires.

2- Les services offerts aux Parents:

- **Accompagnement des familles dans la recherche d'une Assistant(e) Maternel(le).**
 - Ecouter et informer sur ce mode d'accueil.
 - Proposer une liste actualisée des assistantes maternelles agréées sur chaque commune du Canton.
 - Informer sur les droits et devoirs de l'employeur
 - Apporter un soutien technique dans les démarches administratives : élaboration du contrat de travail, calcul de la mensualisation, calcul des congés payés, information sur les tarifs, la rupture de contrat..

- **Ecoute et information sur le développement du jeune enfant.**

3- Les services offerts aux Assistantes Maternelles :

- Information sur le métier d'assistante maternelle, l'agrément, la formation...
- Information sur la législation applicable aux assistantes maternelles, statut professionnel, rémunération...
- Ecoute et soutien des assistantes maternelles dans leur pratique et leur questionnement.
- Temps de rencontre, d'échange, de formation, en soirée.

4 - Les temps d'accueil collectif offerts aux Enfants.

Ces temps gratuits, ont lieu en matinée, et s'adressent aux enfants accompagnés de leur Assistante Maternelle.

Ce sont des temps, organisés par l'Animatrice du Relais, pensés pour le bien être de tous les enfants, petits et grands.

Des espaces sont aménagés pour explorer, créer, inventer....., pour jouer.